



ÉTAT DES LIEUX

Des structures adhérentes au réseau Actes if

Synthèse réalisée à partir des données 2011

■ TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
Actes if	5
Méthodologie	6
DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES	7
Caractéristiques générales.....	7
Les locaux	7
L'emploi.....	8
Situation de sous-emploi	8
Une part importante d'emplois aidés	9
Un fonctionnement qui s'appuie fortement sur l'emploi	9
Modèles économiques	10
Recettes propres	10
Financements publics.....	11
Autres financements	12
ACTIVITÉS	13
Création	13
Programmation.....	13
Accueil en résidence	16
Actions culturelles	17
Transmission	18
COMPARAISON DE MOYENNES AVEC D'AUTRES LIEUX PLURIDISCIPLINAIRES FRANCILIENS	19

■ INTRODUCTION

Quelques mois après la mise en place d'un dispositif régional de soutien aux « Fabriques de culture », dont quelques lieux membres du réseau Actes If bénéficient aujourd'hui, à l'heure où le Ministère de la Culture semble se pencher sur les modalités d'un soutien aux « lieux intermédiaires », nous avons décidé de mettre en forme et de rendre publique une étude chiffrée réalisée à partir des données de l'année 2011. Cette étude rassemble des données économiques, sociales et d'activités de 24 lieux du réseau. Elle est accompagnée de quelques commentaires et développements statistiques, de quelques comparaisons mettant en regard la réalité de ces lieux avec celles d'autres types d'établissements culturels pluridisciplinaires de la Région Ile-de-France.

Les deux éléments qui sautent aux yeux à la lecture de cette brève étude sont d'une part la grande diversité des lieux du réseau Actes If, d'autre part la place importante (et Actes If ne les regroupe pas tous, loin s'en faut) de ces « lieux intermédiaires » ou « fabriques » en terme de création et de travail sur les territoires d'Ile-de-France.

Concernant leur grande diversité de taille et de moyens, l'on pourrait s'étonner de la constitution d'un réseau aussi hétéroclite. Ce que les chiffres ne peuvent pas tout à fait dire, c'est évidemment la communauté de vision qui traverse tous ces lieux quant au sens de la création artistique et quant au mode d'existence de ces lieux sur leurs territoires : le partage d'une expérience à laquelle participent artistes et spectateurs, en tant qu'ils habitent un même territoire justement. Si tous ces lieux ne sont pas

en mesure de proposer des conditions d'accueil équivalentes aux artistes, ils ont cependant en commun d'ouvrir leurs espaces de travail et de visibilité à des artistes en ne faisant pas de la réussite immédiate (critique, publique et de diffusion) du projet le critère décisif de sa légitimité. En cela les lieux du réseau Actes If jouent ensemble un rôle central dans l'invention et l'expérimentation artistique actuelle. La singularité réelle de chaque lieu, de chaque espace, de chaque équipe, la teneur particulière qui relie chacun d'eux à son environnement immédiat, témoignent en réalité de ce qu'ils mettent en commun à travers le réseau Actes If : l'idée que chaque œuvre, chaque action culturelle, chaque rencontre est une aventure particulière, que de la plus grande diversité des expressions, de la plus grande liberté des artistes, de leur plus grande attention au monde, naît un art en phase avec les réalités et les questions de son temps.

Si les formes artistiques et les spectacles créés dans ces lieux sont produits et diffusés dans des conditions moins confortables que dans les théâtres municipaux ou les Scènes Nationales, ils n'en constituent pas moins une part considérable aujourd'hui de l'offre au public francilien. Si l'on ajoute à cela qu'un certain nombre de carrières artistiques débutent aujourd'hui dans ces lieux, et qu'ils sont en général implantés dans des quartiers désertés par les établissements institutionnels, il apparaît évident qu'il faut intégrer leur apport à toute réflexion sur la politique culturelle d'Ile-de-France. L'importante activité, dont témoigne l'étude à suivre, contraste singulièrement avec l'absence de prise en compte de ces lieux par

des politiques publiques spécifiques. Dans un moment où une des préoccupations affirmées des politiques culturelles est de travailler au plus près des territoires et de leurs habitants, il y a là pourtant un tissu de structures immergées dans les réalités urbaines, périurbaines et sociales. Les données sociales et économiques rassemblées ici témoignent de la fragilité de ces lieux, qu'une attention un peu soutenue des politiques publiques pourrait pourtant, à moindre coût, transformer en un réseau efficient au service du renouveau et de la redéfinition de la démocratisation culturelle.

En publiant cette étude, le réseau Actes If entend donc témoigner, à son échelle, d'une réalité de la vie artistique et culturelle francilienne, assez peu visible en tant que telle sur les tableaux de bord des décideurs des politiques culturelles. Certes, les lieux du réseau revendiquent fortement leur autonomie dans leurs choix artistiques et de développement, et cela peut effrayer collectivités et institutions ayant parfois tendance à confondre aujourd'hui subventions et sous-traitance des politiques publiques. Les structures membres du réseau y adhèrent cependant sur la base d'une charte et de valeurs communes dans lesquelles notions d'intérêt général et de « bonne gouvernance » sont centrales. Dans ce cadre, l'indépendance juridique et l'autonomie politique sont plutôt des atouts pour une grande réactivité et pour une action ajustée au plus près des réalités artistiques, culturelles et sociales. Ainsi, en ces « lieux intermédiaires » se réduit l'écart artificiel entre artistes producteurs et publics consommateurs, l'acte artistique y est partagé

comme expérience commune, comme relation. En ce sens, il est pour nous urgent de constater qu'il y a là une voie légitime du travail artistique et culturel, qu'il faut cesser de tenir comme une marge illisible et instable par nature, et dont il faut considérer le devenir dans le cadre général des politiques publiques de la culture.

Laurent Vergnaud

Co-président d'Actes if

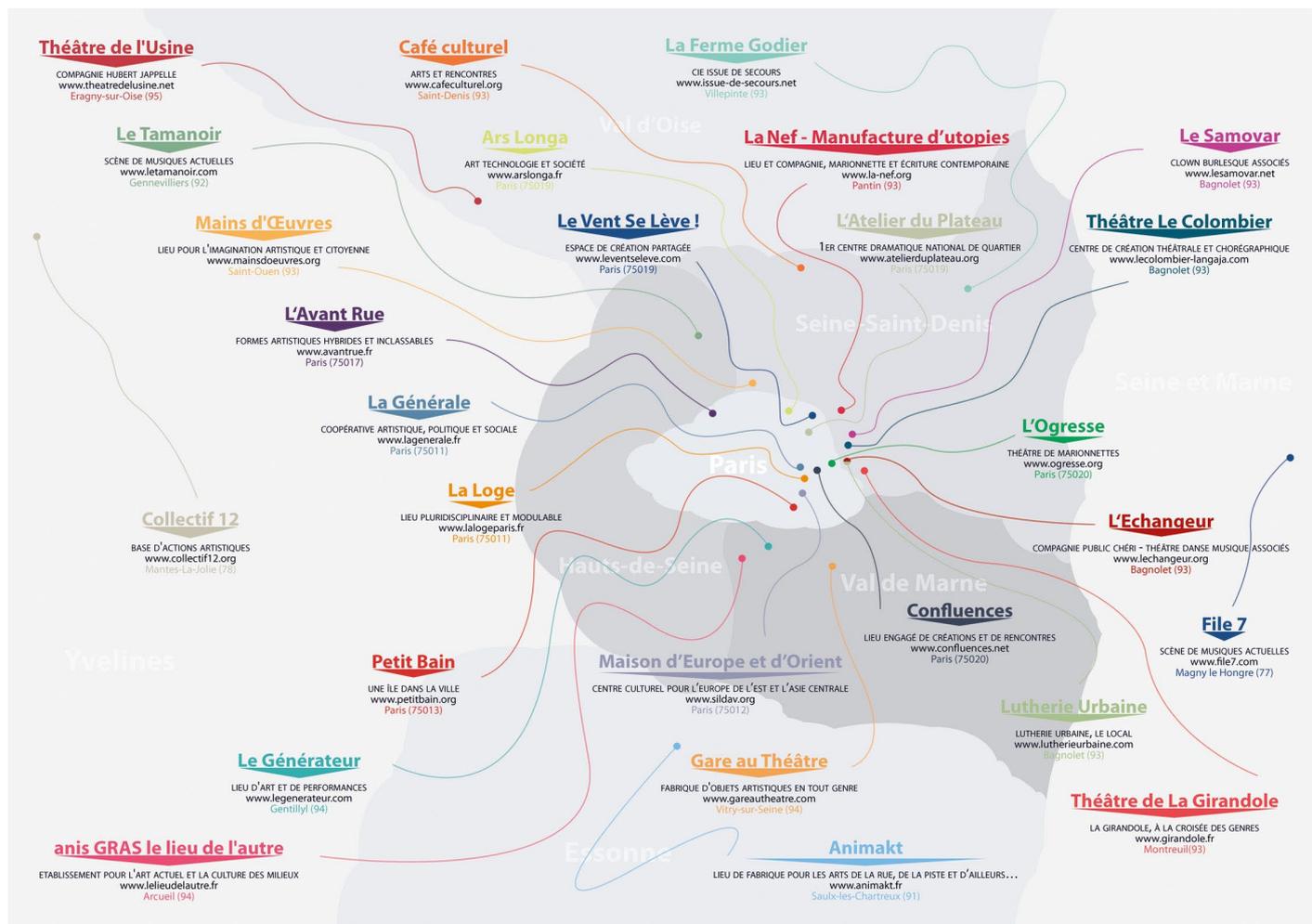
Actes if

Actes if, réseau solidaire de lieux artistiques et culturels franciliens est né en 1996. Le réseau réunit aujourd'hui 27 lieux, dits intermédiaires, répartis sur l'ensemble du territoire francilien. Ces structures singulières partagent des valeurs et modes de fonctionnement : issues de la société civile, elles accompagnent la création contemporaine, défendent la diversité artistique et culturelle à travers une éthique du partage et des dynamiques collectives.

Le réseau Actes if défend les spécificités des lieux intermédiaires et accompagne ses membres dans leur fonctionnement. Les missions du réseau s'articulent autour de 3 axes :

concertation, mutualisation, accompagnement. L'Observation est envisagée comme une mission transversale : la connaissance des réalités des structures est un outil indéniable pour les acteurs eux-mêmes mais également pour leurs partenaires.

Cet état des lieux est l'occasion de faire le point sur la diversité des structures et leurs points communs.



■ Méthodologie

Cet état des lieux s'inscrit dans la démarche d'Observation Participative et Partagée (OPP) initiée par la Fédurok¹ et portée collectivement aujourd'hui au sein de l'Ufisc². L'OPP a pour principe la participation des structures observées aux différentes étapes du processus d'observation. L'état des lieux des membres d'Actes if s'est réalisé à travers la passation d'un questionnaire dont une partie, le « tronc commun », à été construit en 2008 et 2011 par les différentes organisations membres de l'Ufisc. Cette approche transversale et collective permet de croiser les données, de développer la connaissance du secteur et de concourir ainsi à sa structuration.

Le « tronc commun » portant sur des données socio-économiques est complété par une partie « activités » spécifique aux membres d'Actes if. Le questionnaire a ensuite été passé en face à face ou par téléphone et complété à partir de documents tels que les bilans et comptes-de-résultat, les DADS³, les rapports d'activités, etc.

24 structures ont répondu au questionnaire sur les 25 membres que comptait le réseau au moment de la passation du questionnaire : *Ars Longa ; L'Atelier du Plateau ; L'Avant Rue ; Café Culturel ; Collectif 12 ; Confluences ; L'Echangeur ; File 7 ; Gare au Théâtre ; La Ferme Godier ; La Générale ; La Girandole ; La Nef ; La Loge ; Le Colombier ; Le Générateur ; Le Samovar ; Le Vent se Lève ; Lutherie Urbaine ; Mains d' Œuvres ; Maison d'Europe et d'Orient ; L'Ogresse Théâtre ; Petit Bain⁴ ; Le Tamanoir.*

1 - Fédurok : Fédération des lieux de musiques actuelles aujourd'hui Fédélima suite au rapprochement avec la Fédération des Scènes de Jazz.

2 - Ufisc : Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles. L'UFISC rassemble 15 organisations professionnelles, réseaux, fédérations et syndicats du secteur artistique et culturel autour de l'affirmation d'un espace socio-économique spécifique pouvant être qualifié de tiers-secteur.

3 - Déclaration Annuelle des Données Sociales.

4 - A noter que Petit Bain a ouvert au public en juillet 2011. Les données concernant cette structure, et notamment celles portant sur l'activité ne reflètent pas les réalités d'une saison pleine.

■ DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

■ Caractéristiques générales

En 2011, l'ensemble des lieux membres d'Actes if sont sous **forme juridique associative**. Celle-ci répond en effet aux principes fondateurs des projets : non-lucrativité, intérêt général et projet collectif. Des acteurs s'orientent également vers une structuration en coopérative, c'est ainsi que Petit Bain, ouvert en juillet 2011 est constituée en SCIC⁵.

Les structures juridiques ont été créées entre 1975 et 2009, les projets sont donc dans des étapes de structuration différentes. A noter cependant que la date de création de la structure est souvent antérieure à celle de l'ouverture du lieu. L'ouverture d'un lieu s'inscrit alors dans le prolongement d'un projet de création artistique.

■ Les locaux

Si tous les membres d'Actes if gèrent un lieu, ceux-ci sont très différents les uns des autres.

La taille des locaux varie ainsi d'une structure à l'autre : la surface médiane étant de 375m², les surfaces des locaux s'échelonnent de 100m² à 4000m². A noter que la taille des locaux dépend de la localité : la taille moyenne est de 335m² à Paris et de 867m² hors Paris. Les jauges⁶ quant à elles s'étalent de 19 à 730 avec une moyenne de 209 et une médiane de 105. Ces données nous informent sur la part importante de petites jauges (inférieures ou égales à 100).

La grande majorité des structures est en location (19). 2 structures sont propriétaires de leurs locaux et 3 sont en situation de mise à disposition par une collectivité territoriale. Les montants des loyers et fluides annuels sont très variables, ceux-ci varient en fonction de la taille mais aussi de la localisation des bâtiments. Les loyers annuels s'échelonnent de 7200€ à 180 000€, pour un loyer annuel moyen de 38 872€. Le loyer annuel par mètre carré moyen est de 90€, mais celui-ci varie d'un territoire à l'autre, il est ainsi de 134€ à Paris et de 61€ en Seine-Saint-Denis.

5 - SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

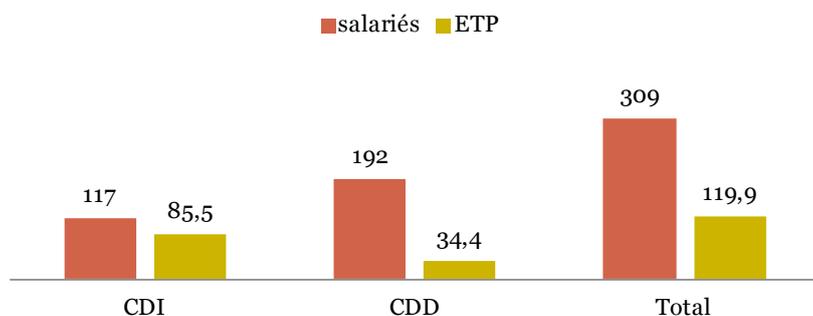
6 - Jauge : capacité d'accueil du public.

L'emploi

En 2011, les 24 lieux du réseau Actes if ayant participé à l'enquête embauchent **309 salariés** permanents au régime général (**120 ETP⁷**), dont 117 en CDI (85.5 ETP) et 192 en CDD⁸ (34.4 ETP), soit une moyenne de **5 ETP par lieu**.

Les lieux embauchent **954 intermittents**. 22 lieux ont embauché des artistes en CDDU en 2011 : 738 artistes en CDDU pour un total de 47 120 heures. 19 lieux ont embauché des techniciens en CDDU en 2011 : 216 techniciens en CDDU pour un total de 21 486 heures.

Nombre de permanents (CDI et CDD) salariés par les structures



Nombre d'ETP (CDI + CDD) par lieu

Moins de 1	2
De 1 à 3	7
De 3 à 5	6
De 5 à 7	6
Plus de 10	3
Total	24
Moyenne	5
Médiane	3,86
Somme	119,93

Situation de sous-emploi

Si nous comparons avec l'état des lieux réalisé en 2005, les 18 structures du réseau embauchaient 125 ETP, soit une moyenne de 6.9 ETP par lieu⁹.

L'Enquête nationale « Associations culturelles et emploi » de 2008¹⁰, révèle que les associations culturelles employeuses de type « diffusion » ayant un budget supérieur à 200 000 € emploient en moyenne 7,7 ETP. L'écart d'effectif des équipes permanentes est encore plus marqué avec les lieux institutionnels. L'étude réalisée par Arcadi¹¹ sur les lieux pluridisciplinaires d'Ile-de-France majoritairement financés par les communes et intercommunalités, nous apprend que la moyenne de ces « théâtres de ville » est de 9 ETP par lieu et en ce qui concerne les 9 Scènes nationales d'Ile-de-France, leur moyenne est de 27 ETP par lieu. Ces données nous révèlent la situation de sous-emploi dans laquelle se trouvent les lieux membres du réseau Actes if.

7 - Equivalent Temps Plein

8 - Absence de distinction entre les CDD courts et les CDD longs, sont donc comptabilisés ici les formateurs occasionnels.

9 - Etaient alors comptabilisés les intermittents membres des équipes permanents : les permittents.

10 - Vers une meilleure connaissance des associations culturelles employeurs. Opale. Septembre 2008. http://www.culture-proximite.org/IMG/pdf/Rapport_Natasso-inte_gral.pdf

11 - http://issuu.com/arcadi/docs/arcadi_lieux-de-diffusion_rapport

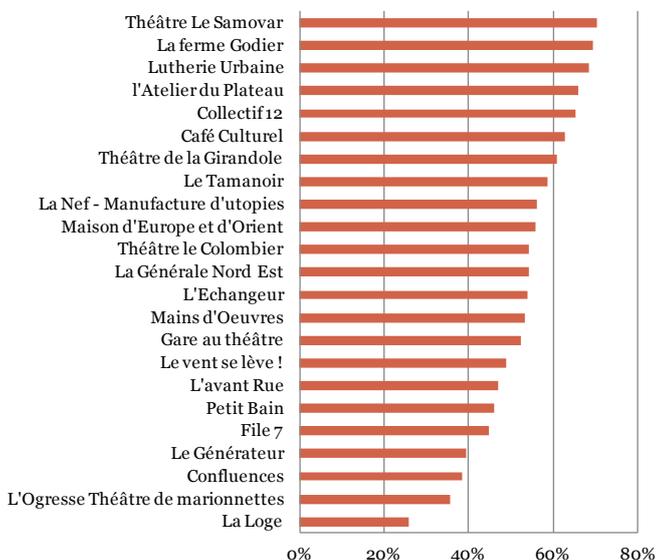
Une part importante d'emplois aidés

21 lieux ont au moins un CDI et 16 lieux ont au moins un CDD en emploi aidé pour un total de 71 postes en emploi aidé dans le réseau (36 CDI et 35 CDD). **31% des CDI et 19% des CDD sont des emplois aidés, soit 23% de la totalité des postes.** En 2005, la part de postes en emploi aidé au sein du réseau était de 42%, nous constatons donc une structuration des équipes des lieux, qui ont su pérenniser une partie de l'emploi permanent.

La part importante des postes permanents en emploi aidé, laisse entrevoir les difficultés de pérennisation de l'emploi auxquelles sont confrontés les lieux. Les emplois aidés en CDI sont pour la grande majorité des Emplois Tremplins : dispositif de la Région Ile-de-France. Ces données nous confirment l'importance de ces dispositifs d'aide pour le fonctionnement de ces structures.

Un fonctionnement qui s'appuie fortement sur l'emploi

Part des charges de personnel dans le budget global de la structure



Les charges de personnel représentent en moyenne 53% du budget global.

Il convient cependant de prendre en compte les modes de fonctionnement des différents lieux pour lire les pourcentages présentés dans le graphique ci-dessous. En effet, les charges de personnel évoluent fortement selon que la structure pratique le contrat d'engagement (salarial direct des équipes artistiques accueillies) ou non. De même, certaines structures fonctionnent en 2011 avec une part importante d'engagement bénévole auquel cas, la part du budget consacré aux charges de personnel ne reflète pas la réalité du « travail permanent ». Les écarts de salaires au sein des équipes sont faibles, la moyenne de ceux-ci étant de 1.55.

Un focus est ici fait sur l'emploi permanent, il convient toutefois de noter que l'intermittence est indispensable au fonctionnement de ces structures dont certains postes « permanents » sont occupés par des intermittents : directions artistiques, équipes techniques, etc.

Ces données (effectifs réduits, part importante d'emplois aidés) nous renseignent sur la fragilité des structures dont le fonctionnement repose largement sur les équipes permanentes. Ceci témoigne de la nécessité de leur accompagnement au fonctionnement.

Modèles économiques

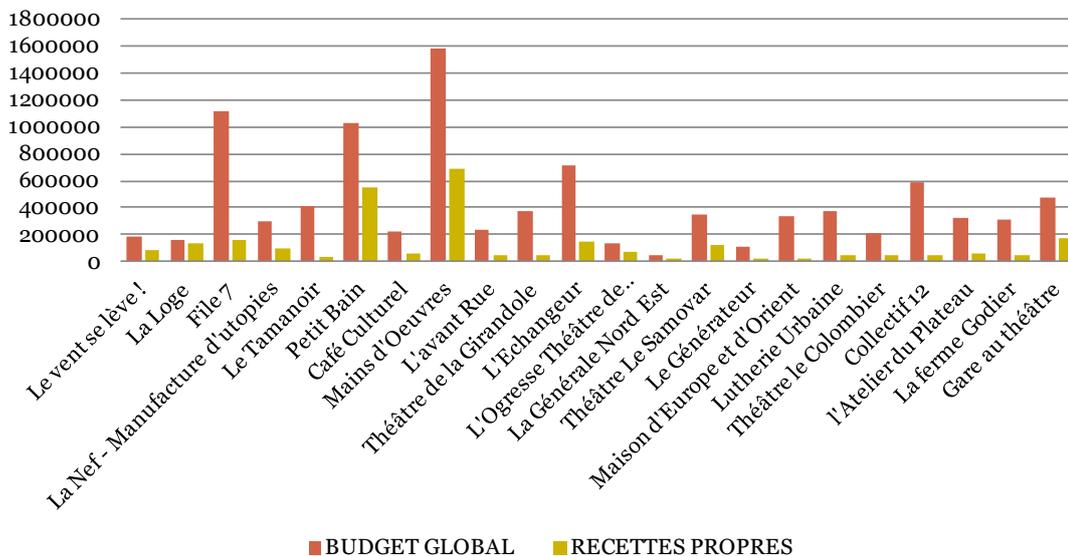
Le **budget annuel moyen est de 435 992€** tandis que le budget annuel médian est de 333 420€, cet écart entre la moyenne et la médiane reflète des réalités très diverses puisque les budgets annuels s'étalent de 48 500€ à 1 580 000€.

Pour comparaison, le budget moyen d'un lieu moyen de diffusion pluridisciplinaire majoritairement financé par les communes ou intercommunalités est de 990 000€¹², celui des Scènes Nationales franciliennes est de 4.3M€¹³.

Si les budgets sont très différents d'une structure à l'autre, les lieux du réseau ont en commun une **économie plurielle** qui repose sur une mixité de ressources : subventions publiques, recettes propres et ressources non-matérielles. Leurs projets s'inscrivent en dehors des logiques de lucrativité et nécessitent le soutien de la puissance publique. Ces structures reçoivent des subventions pour les missions d'intérêt général qu'elles remplissent. Les activités qu'elles développent leur permettent néanmoins de générer des recettes propres. Enfin, ces structures s'appuient également sur une part importante de ressources non-matérielles : bénévolat et militantisme des équipes permanentes, malheureusement invisible ici. Ces structures défendent un modèle économique à la marge du marché et développent des richesses non financières, humaines, culturelles, elles relèvent ainsi du champ de l'économie sociale et solidaire.

Recettes propres

Budget global dont recettes propres pour chaque structure

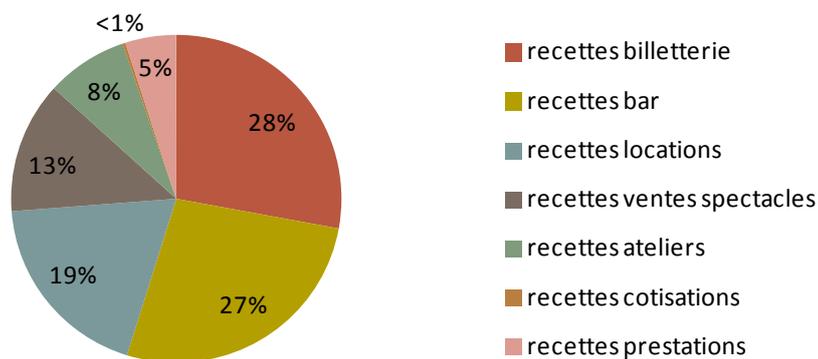


Les recettes propres représentent en moyenne 29% des budgets globaux des structures. Mais là aussi, ceci est très variable d'un lieu à l'autre : puisqu'elles représentent de 9% à 85% des budgets globaux des lieux.

12 - http://issuu.com/arcadi_/docs/arcadi_lieux-de-diffusion_rapport

13 - Analyse du fonctionnement et de l'activité des Scènes nationales en 2005. DMDTS. Octobre 2006. <http://www.culture.gouv.fr/culture/dmdts/scenesnationales-2005.pdf>

Composition des recettes propres



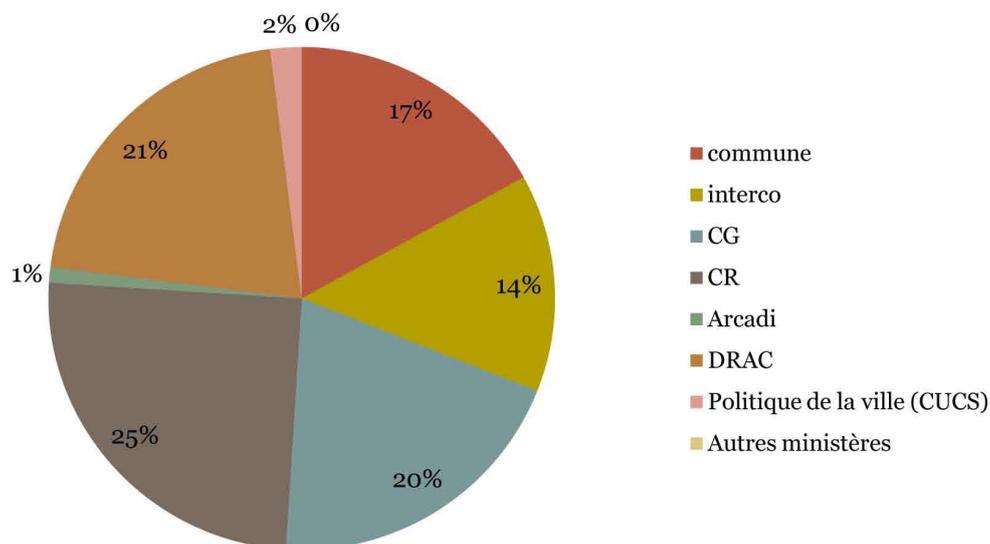
Les recettes propres des lieux sont majoritairement constituées des recettes de billetterie (28%), suivent les recettes de bar et restauration (27%) puis les recettes de location d'espaces (19%). Les recettes de vente de spectacles qui correspondent aux recettes générées par l'activité de création des équipes dirigeantes des lieux s'élèvent à 13%, les recettes liées à l'activité de transmission et d'encadrement d'ateliers s'élèvent à 8%.

Financements publics

En 2011, toutes les structures interrogées reçoivent des financements de la part d'au moins un partenaire public. La majorité des structures bénéficient de financements croisés, leur fonctionnement est ainsi garanti par l'accompagnement de plusieurs niveaux de collectivités territoriales¹⁴ et de l'État. Ici aussi les modèles sont très variables.

Il convient de différencier les structures parisiennes de celles situées en dehors de Paris, d'une part car la commune et le département sont fondus à Paris et d'autre part car il n'existe pas d'échelon intercommunal sur ce territoire.

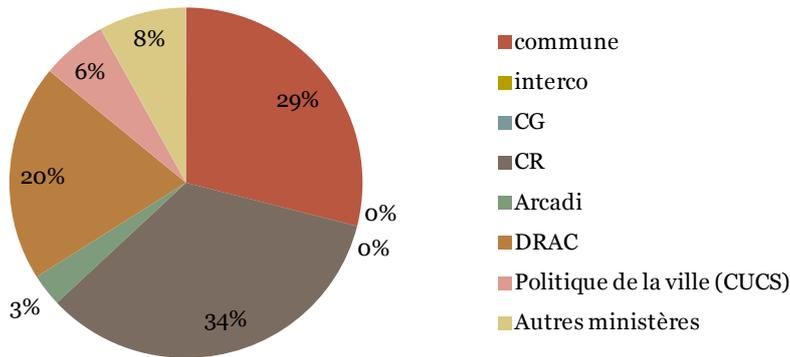
Répartition des aides par type de partenaire / Lieux hors Paris (14)



Les lieux en dehors de Paris sont accompagnés de manière prédominante par le conseil régional, puis de manière relativement équilibrée par les partenaires : ville, conseil général et état via la DRAC. L'échelle intercommunale représente 14% du total des subventions alors que seuls 3 lieux sont accompagnés par une intercommunalité.

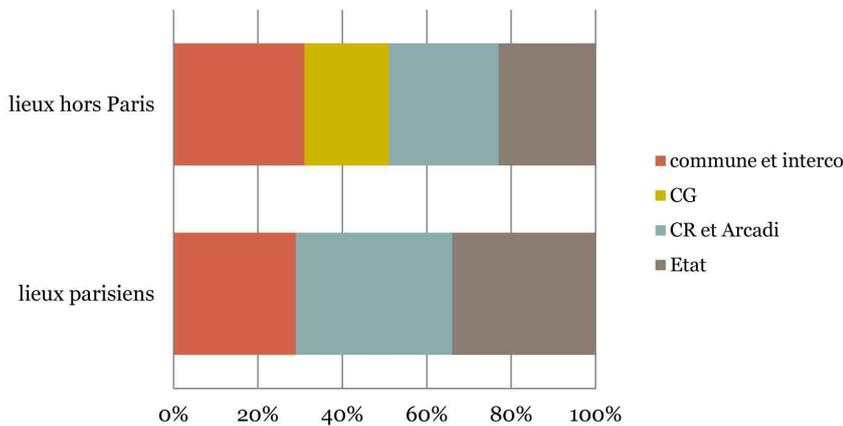
14 - A noter que l'accompagnement du conseil régional d'Ile-de-France inclut également les aides à l'emploi, au travers du dispositif Emploi Tremplin.

Répartition des aides par type de partenaire / Lieux parisiens (10)



En ce qui concerne les lieux parisiens, on observe que le conseil régional constitue le partenaire majoritaire. En comparaison avec les lieux « hors Paris », nous constatons un déficit d'accompagnement de la ville et du département de Paris.

Répartition des aides publiques par type de partenaire



Le montant moyen d'accompagnement par la commune est de 44 670€ pour les lieux parisiens et de 60 630€ pour les lieux hors Paris, le montant d'accompagnement moyen par la Région est de 47 500€ pour les lieux parisiens et de 80 990€ pour les lieux hors Paris, enfin le montant moyen d'accompagnement par la DRAC est de 46 520€ pour les lieux parisiens et de 75 830€ pour les lieux hors Paris. A noter cependant que ces moyennes recouvrent des réalités très différentes.

Les partenariats avec la puissance publique sont en réalité très différents d'un lieu à l'autre, tant en proportion qu'en niveau d'accompagnement. Le montant total de subventions, tous partenaires confondus, varie de 12 000€ à 842 000€, avec une médiane de 202 000€. La moyenne des subventions, de 247 000€ est donc à prendre avec précaution.

Autres financements

Les sociétés civiles (CNV, Adami, Sacem, SACD, etc.) accompagnent les projets de 9 lieux du réseau pour un montant global, toutes sociétés civiles confondues, de 211 611€.

Le mécénat bénéficie à 10 structures qui reçoivent du financement privé pour un montant total de 269 735€.

Les financements européens ne concernent que 5 structures pour un montant global de 51 479€.

ACTIVITÉS

Les lieux intermédiaires ont la particularité d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne artistique de manière décloisonnée : recherche artistique, création, accueil en résidence et accompagnement d'équipes artistiques, programmation, transmission, formation, rencontre avec les publics¹⁵.

Création

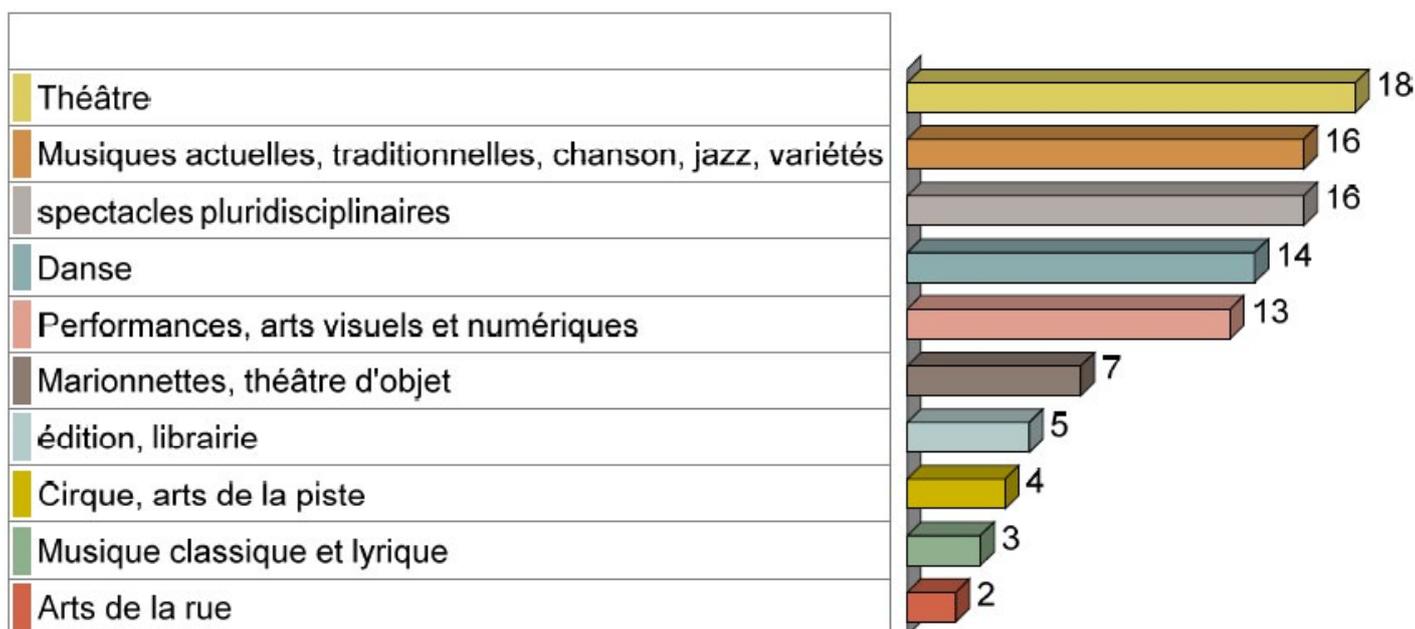
La majorité des lieux du réseau Actes if sont gérés par des équipes artistiques et bien que celles-ci soient fortement « absorbées » par la gestion du lieu, leur activité de création reste importante. Ainsi, 12 des 24 équipes gérant les lieux ont fait une création en 2011. 15 équipes ont exploité au moins une de leur création sur l'année 2011. Parmi les 9 autres lieux, 4 ne sont pas gérés par des équipes artistiques (lieux à dominante musiques actuelles), dans le cas des 5 autres, bien que gérés par des artistes, les projets de lieux et les projets artistiques sont distincts. Les créations des équipes des lieux ont été présentées à 36 344 personnes sur un total de 395 représentations.

Programmation

23 lieux ont eu une activité de programmation en 2011.

Les membres du réseau Actes if défendent les principes de pluralité et de décloisonnement qui se traduisent, entre autre, par la diversité des esthétiques représentées dans ces lieux. Les champs artistiques couverts par les programmations des lieux sont très variés, la majorité des lieux interviennent sur plusieurs esthétiques. Le champs « Théâtre » est néanmoins le plus représenté puisque 18 lieux sur 24 interviennent sur ce champ.

Champs artistiques représentés



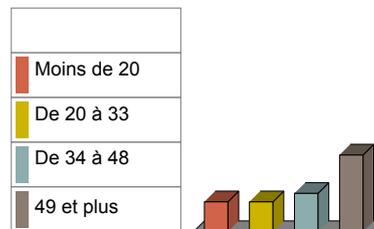
15 - A noter que Petit Bain a ouvert au public en juillet 2011. Ainsi les données activité sont à relativiser, une des structures n'ayant eu qu'une demi-saison d'activité sur cette période.

1405 propositions artistiques ont été programmées dans les lieux du réseau en 2011, soit une moyenne de 61 propositions artistiques programmées par lieu sur un total de **2400 dates ouvertures public**, soit une moyenne de 104 dates par lieu. *Pour comparaison, les lieux de diffusion pluridisciplinaire majoritairement financés par les villes ou intercommunalités accueillent en moyenne 29 spectacles pour 48 représentations tandis que les Scènes Nationales accueillent en moyenne 44 spectacles pour 136 représentations¹⁶.*

Sur les 23 lieux ayant eu une activité de programmation en 2011, le nombre de propositions artistiques oscille entre 8 et 286 et le nombre d'ouvertures public (dates) entre 14 et 410. Ainsi certains lieux ont plus d'ouvertures au public à l'année que de jours dans une année. Ceci s'explique par le fait que ces structures peuvent programmer plusieurs spectacles dans une même journée.

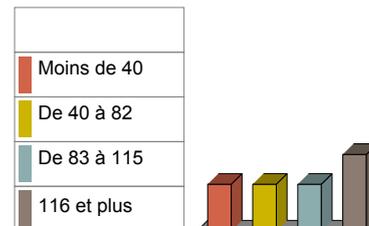
Nombre de propositions artistiques

Moyenne = **61,09**
Médiane = **37,00**
Somme = **1405**



Nombre de dates

Moyenne = **104,26**
Médiane = **84,00**
Somme = **2398**



Il est difficile de faire ressortir un modèle en ce qui concerne le nombre moyen de dates par type de propositions artistiques, les modèles étant très différents entre les programmations à dominante « musiques actuelles » (plusieurs groupes sur une date unique) et les programmations à dominante « théâtre », « spectacle pluridisciplinaire » et « danse » (série) et les « performances, arts visuels et numériques » dont les logiques sont encore différentes.

Nombre d'entrées	
Moins de 1000	1
De 1000 à 2999	5
De 3000 à 4999	6
De 5000 à 6999	3
De 7000 à 9999	2
De 10000 à 11999	3
12000 et plus	2
Total	22
Moyenne	5921
Médiane	3740
Effectif	130263
Min	575
Max	16839

Un total de **130 263 entrées public** est comptabilisé sur l'année 2011 avec une moyenne de 5921 entrées public par lieu. *Pour comparaison, mais les jauges sont très différentes, un lieu moyen de diffusion pluridisciplinaire majoritairement financé par les villes ou intercommunalités fait 12 000 entrées public, 1 Scène nationale francilienne fait 37 000 entrées¹⁷, un lieu de diffusion de concerts fait en moyenne 11 114 entrées¹⁸.*

16 http://issuu.com/arcadi_/docs/arcadi_lieux-de-diffusion_rapport

17 http://issuu.com/arcadi_/docs/arcadi_lieux-de-diffusion_rapport

18 La diffusion de concerts en IDF dans 32 lieux adhérents des réseaux départementaux de musiques actuelles. Rif. 2013.

1206 équipes artistiques ont été programmées. Dans le cadre de leur programmation, les lieux mettent à disposition un temps de répétition moyen de 4.6 jours. La plupart fonctionne par forfait de 2 ou 3 jours de mise à disposition du lieu en amont d'une programmation.

Les **modes de contractualisation** des équipes artistiques programmées varient d'un lieu à l'autre, le mode de contractualisation majoritaire étant cependant la coréalisation (partage de billetterie), puisque **54% des équipes programmées le sont dans le cadre de coréalisation.**

Part des différents types de contrats

	Contrat de cession	Apport financier	Contrat de coréalisation	Contrat d'engagement	Défraiement	Location	Total
%	13%	7%	53%	13%	12%	2%	100%

Part des différents types de contrat par lieu

	Contrat de cession	Apport financier	Coréalisation	Contrat d'engagement	Défraiement	Location
Le Vent Se Lève !	0%	0%	100%	0%	0%	0%
La Loge	0%	0%	95%	2%	0%	3%
File 7	63%	0%	14%	22%	0%	0%
La Nef - Manufacture d'utopies	0%	10%	90%	0%	0%	0%
Le Tamanoir	63%	0%	0%	37%	0%	0%
Petit Bain	35%	5%	19%	32%	0%	10%
Café Culturel - La Fabrik						
Mains d'Oeuvres	9%	34%	57%	0%	0%	0%
L'Avant Rue	0%	100%	0%	0%	0%	0%
Théâtre de la Girandole	0%	0%	100%	0%	0%	0%
L'Echangeur	6%	0%	94%	0%	0%	0%
L'Ogresse Théâtre de marionnettes	0%	0%	6%	1%	87%	6%
La Générale Nord Est	0%	29%	0%	0%	71%	0%
Théâtre Le Samovar	21%	0%	38%	41%	0%	0%
Le Générateur	26%	37%	9%	0%	29%	0%
Ars Longa	0%	100%	0%	0%	0%	0%
Maison d'Europe et d'Orient	0%	0%	100%	0%	0%	0%
Lutherie Urbaine	0%	0%	40%	53%	7%	0%
Théâtre le Colombier	9%	0%	91%	0%	0%	0%
Collectif 12	33%	43%	5%	19%	0%	0%
l'Atelier du Plateau	0%	3%	7%	86%	3%	0%
La ferme Godier	38%	47%	3%	13%	0%	0%
Gare au Théâtre	1%	5%	74%	0%	20%	0%
Confluences	19%	4%	77%	0%	0%	0%

*Apport financier : contrat de co-production ou apport en résidence.

Nous constatons une prédominance du contrat de cession dans les lieux à dominante « musiques actuelles », ce sont également les lieux ayant une programmation musicale qui pratiquent le contrat d'engagement, ceci s'explique entre autre par le fait qu'ils reçoivent, pour cela, des aides de la part des Sociétés Civiles. Tandis que les lieux ayant majoritairement une programmation théâtre ou pluridisciplinaire pratiquent majoritairement la coréalisation.

Part de la billetterie reversée aux équipes artistiques

40	2
50	11
60	4
80	1
Total	18

Sur les 18 lieux pratiquant la coréalisation, la majorité reversent 50% de la billetterie aux équipes artistiques.

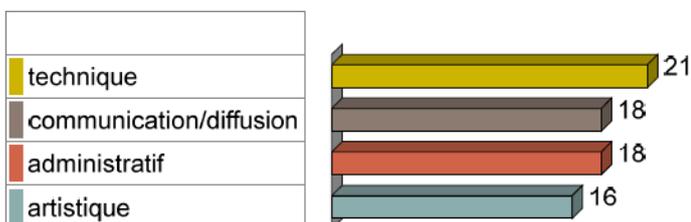
■ Accueil en résidence

471 équipes artistiques ont été accueillies en résidence en 2011 dans les lieux d'Actes if, soit une moyenne de 19 équipes accueillies en résidence par lieu. Ici aussi, les modèles sont très variables puisque le nombre d'équipes artistiques accueillies en résidence par lieu s'étend de 1 à 90 (les réalités sont très diverses entre un lieu de 100m² et un lieu de 4000m² qui dispose de plusieurs espaces).

Cela représente au total 4101 jours d'accueil en résidence, soit une moyenne de 178 jours d'accueil par lieu et de 9 jours de résidence par équipe accueillie. Ici aussi les modèles sont très variables, la notion d'accueil en résidence pouvant désigner la mise à disposition d'un espace de travail sur quelques jours, jusqu'à la mise en place d'un compagnonnage sur plusieurs mois voire plusieurs années.

Dans la grande majorité des cas, l'accueil en résidence se traduit par une mise à disposition de l'outil de travail avec un accompagnement technique, administratif et en communication. Cet accueil en résidence se traduit également parfois en apport financier : en 2011, 13 lieux du réseau ont fait un apport financier à 67 équipes artistiques (soit 14% des équipes accueillies au total).

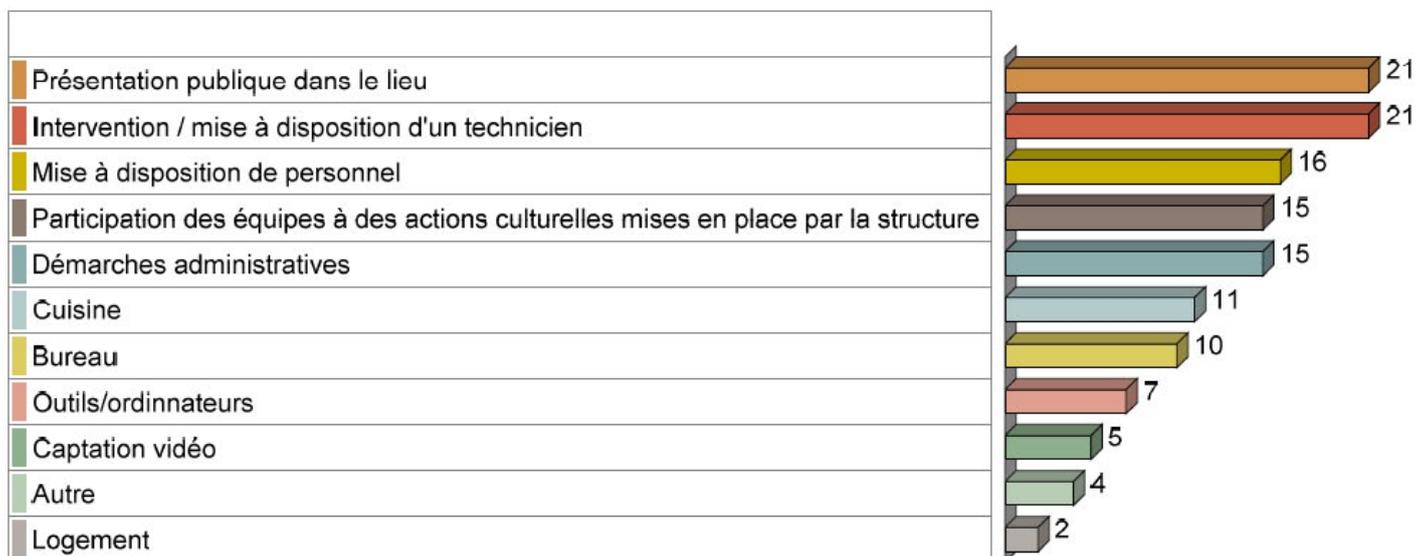
Type d'accompagnement aux résidences



Tous les lieux accompagnent les équipes artistiques accueillies en résidence, dans la grande majorité des cas (21 sur 24) cet accompagnement est au moins d'ordre technique et se traduit souvent par la mise à disposition d'un technicien.

Les conditions d'accueil en résidence sont variables et dépendent directement des moyens dont dispose la structure. Sur les 24 lieux du réseau, 17 bénéficient d'un financement fléché sur l'accueil en résidence. Ce financement fléché est toutefois à relativiser car il ne peut, bien souvent, permettre aux structures de répondre pleinement aux attentes des équipes artistiques en matière d'apport en production notamment. Les structures mettent cependant en partage et à disposition des équipes accueillies les moyens dont elles disposent. Cela se traduit notamment par la mise à disposition du personnel des lieux pour accompagner les équipes accueillies.

Propositions aux équipes accueillies



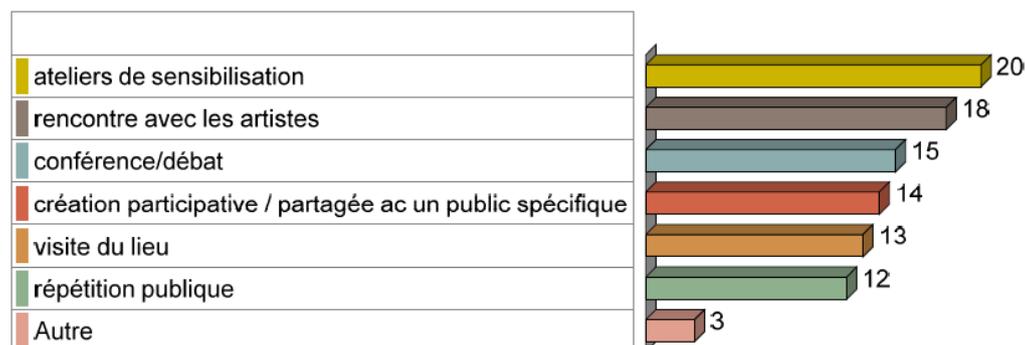
Dans la grande majorité des lieux du réseau Actes if, la résidence artistique s'intègre au projet global de la structure d'accueil, ce qui se traduit à travers une rencontre avec le public d'une manière ou d'une autre. Dans 21 des lieux, l'accueil en résidence se finalise par une représentation publique du travail, ceci concerne 417 équipes en 2011 (88%). Ces lieux s'intéressent au processus de création artistique et cette présentation publique n'est pas forcément une présentation de « l'Œuvre » finalisée.

15 lieux sur les 24 proposent aux équipes artistiques en résidence de participer à des actions culturelles.

■ Actions culturelles

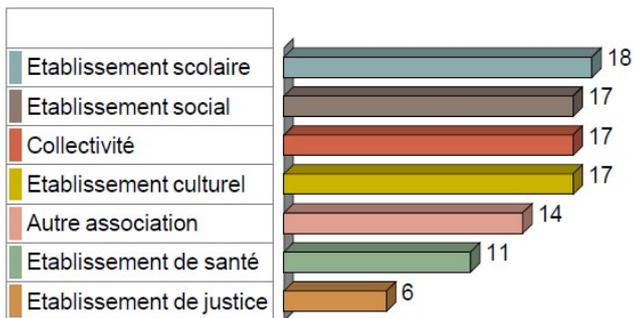
22 lieux du réseau Actes if développent des actions culturelles qui recouvrent en réalité une diversité d'activités qui ont pour point commun la rencontre avec les publics et l'accompagnement à la réception d'une proposition artistique. Celles-ci peuvent prendre différentes formes, les plus répandues étant l'organisation d'ateliers de sensibilisation et l'organisation de rencontre avec les artistes.

Type d'actions culturelles



Au total, 12 130 personnes ont participé à des actions culturelles organisées par les lieux, soit une moyenne de 640 personnes par lieu.

Type des structures partenaires



Tous les lieux organisant des actions culturelles le font en partenariat avec d'autres structures. Le partenaire le plus fréquent étant l'établissement scolaire, mais suivent de près l'établissement social, une collectivité territoriale ou un établissement culturel. Ceci est révélateur des **coopérations** que ces structures développent avec leur environnement social et urbain et de l'inscription territoriale de ces projets.

Transmission

17 lieux organisent des cours ou ateliers de pratique amateur. 15 d'entre eux en organisent de manière hebdomadaire pour un total de 64 ateliers, soit une moyenne de 4 ateliers réguliers par lieu. 12 lieux ont organisé au moins un stage pour un total de 80 stages, soit une moyenne de 5 par lieu. **Ces temps de transmission représentent un total de 5954 heures et concernent 2590 personnes**, soit une moyenne de 160 personnes concernées par lieu.

4 lieux du réseau ont proposé de la formation professionnelle, pour un total de 376 heures, soit une moyenne de 94 heures qui a concerné 264 personnes soit une moyenne de 66 personnes par lieu. Il s'agit de formation professionnelle non diplômante.

■ COMPARAISON DE MOYENNES AVEC D'AUTRES LIEUX PLURIDISCIPLINAIRES FRANCILIENS

Le lieu « moyen » d'Actes if propose donc dans l'année : 100 représentations de 58 propositions artistiques pour 5921 spectateurs avec un budget de 435 992 euros dont 53% est consacré aux charges de personnel, ils ont un personnel permanent de 5 équivalents temps plein.

Le lieu « moyen » de diffusion pluridisciplinaire francilien majoritairement financé par les communes ou intercommunalités propose à l'année 48 représentations de 29 spectacles pour 12 000 spectateurs, avec un budget de 990 000 euros dont 43% est consacré aux charges de personnel, ils disposent d'un personnel de 9 équivalents temps plein¹⁹.

Les 9 Scènes nationales d'Ile-de-France, proposent 136 représentations de 44 spectacles pour 37 000 spectateurs avec un budget de 4.3 M d'euros dont 33.9% est consacré aux charges de personnel²⁰, ils disposent de 27 équivalents temps plein²¹.

19 http://issuu.com/arcadi_/docs/arcadi_lieux-de-diffusion_rapport

20 Analyse du fonctionnement et de l'activité des Scènes nationales en 2005. DMDTS. Octobre 2006. <http://www.culture.gouv.fr/culture/dmdts/scenesnationales-2005.pdf>

21 http://issuu.com/arcadi_/docs/arcadi_lieux-de-diffusion_rapport

Actes if

Réseau solidaire de lieux artistiques et culturels franciliens

Animakt
Anis GRAS
Ars Longa
L'Atelier du Plateau
L'Avant Rue
Café Culturel - La Fabrik
Collectif 12
Le Colombier
Confluences

l'Échangeur
La ferme Godier
File 7
Gare au Théâtre
La Générale
Le Générateur
Théâtre de La Girandole
La Loge
Lutherie Urbaine

Mains d'Œuvres
Maison d'Europe et d'Orient
La Nef - Manufacture d'utopies
L'Ogresse
Petit Bain
Le Samovar
Le Tamanoir
Théâtre de l'Usine
Le Vent Se Lève !

Actes if c/o Maison des Réseaux artistiques et culturels
221 rue de Belleville, 75019 Paris - 01 44 53 00 44 - www.actesif.com